



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la sixième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 18 septembre 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Marjorie Ramirez	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Anifatou Itchola	Administratrice
Barbara Michel	Administratrice
Colette Harvey	Administratrice

IL Y A QUORUM.

Absences

Karim Chahine	Administrateur
---------------	----------------

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 6 personnes ont assisté à la rencontre du 18 septembre 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 juin 2024	19 h 0 5
3. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 1 0
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 2 5
5. Période d'échanges / Qualité de l'air	19 h 4 0
6. Période d'échanges / Tramway de Québec	20 h
7. Période d'échanges / Chantiers et entraves à la circulation dans le quartier	20 h 1 0
8. Période de suivi / Projets en cours du conseil de quartier	20 h 2 5
9. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	20 h 3 0
• Comité de vigilance des activités du Port de Québec	
• Comité de cohabitation Port-Communauté	
• Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la ville de Québec	
• Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou	
• Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et la Basse-Ville	
• Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
• Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou	
10. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	21 h
11. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir	21 h 1 0
12. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 2 0
• Correspondances	
• Trésorerie	
• Paiements à venir	
• Démission	
13. Divers	21 h 3 0
• Commission consultative sur la qualité de l'air	
14. Levée de l'assemblée	21 h 3 5

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres, avant de faire la lecture de l'ordre du jour. Il suggère d'ajouter un point 5 : *Corridor Vélo cité*.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR JASON F.ORTMANN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 18 septembre 2024, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 juin 2024

Les membres conviennent de reporter l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 juin à leur assemblée d'octobre.

3. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole.

- Elle mentionne qu'une rencontre de mobilisation contre le projet de terminal de conteneurs de l'entreprise QSL a eu lieu. Les participants ont exprimé leur méfiance à l'égard de l'administration portuaire et leur crainte des impacts du projet sur la qualité de l'air.
- Elle invite les citoyens à ne pas utiliser leur poêle à bois quand ce n'est pas nécessaire. Les membres pensent que la Ville devrait songer à une manière plus concrète d'encadrer l'utilisation des foyers extérieurs et des poêles à bois. La conseillère, qui a fait des recherches du côté du règlement sur les nuisances, mentionne que si les foyers et poêles qui génèrent des odeurs nauséabondes sont conformes aux normes, la Ville n'intervient pas. Elle pense que l'encadrement de ce type d'appareils nécessitera des débats publics, un changement de paradigme. Elle mentionne qu'il ne semble pas y avoir de volonté politique en ce sens, pour le moment.

Raymond Poirier rappelle que l'INSPQ a publié une étude sur les impacts des appareils de chauffage au bois. Il pense que le conseil de quartier devrait demander au Service de l'interaction citoyenne vers quelle instance, autre que la police, il devrait diriger les citoyens victimes de nuisances. Les membres se demandent si des règles de bon voisinage encadrent ce type de d'usage.

4. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen constate avec regret que Limoilou et la basse-ville de Québec répondent aux critères de *zone sacrifiée*, considérant toutes les décisions les concernant qui nuisent à la qualité de l'air

5. Corridor Vélo cité

La SDC aimerait que le conseil de quartier appuie sa demande relativement au corridor Vélo cité. L'organisation aimerait que la Ville mette le projet sur pause durant un an, et poursuive les consultations afin de permettre aux commerçants de la 3^e Avenue de souffler un peu.

Les représentants de la SDC répondent aux questions des administrateurs. Ils expliquent :

- Que mis à part la quincaillerie, les commerçants de la 3^e Avenue n'ont pas observé de diminution de leur chiffre d'affaires en raison de la piste cyclable.
- Que les commerçants ne sont pas complètement fermés à l'arrivée du corridor Vélo cité. Ils craignent cependant que le côté convivial de l'artère soit sacrifié.

Pour les administrateurs, la circulation dans le quartier présente encore plusieurs zones grises, notamment parce que les conditions d'implantation du tramway ne sont pas claires. En outre, ils craignent que la création d'un nouveau sens unique sur la 3^e Avenue (en plus de ceux de la 4^e Avenue et de la 8^e Avenue) compromette la sécurité des déplacements dans le quartier.

RÉSOLUTION 24-06-20 CONCERNANT LES PRÉOCCUPATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER QUANT À L'INSERTION DE MULTIPLES SENS UNIQUES SUR LES AXES NORD-SUD DU QUARTIER VIEUX-LIMOILOU ET SON IMPACT SUR LA DYNAMIQUE RÉSIDENIELLE DES 2^E ET 4^E AVENUES

CONSIDÉRANT que les conditions d'insertion du Tramway de Québec dans le Vieux-Limoilou ne sont pas encore précisées à l'attention tant du conseil de quartier que des citoyennes et citoyens du secteur, alors que, d'un côté, le rapport de CDPQ Infra fait mention d'un retour vers l'axe Charlesbourg par la 1re Avenue, et que, d'un autre côté, des travaux d'envergure ont été réalisés au fil des dernières années pour l'axe Beauport par la 4e Rue, la 4e Avenue et le chemin de la Canardière;

CONSIDÉRANT que, si le projet fait un retour vers l'axe 1re Avenue, vers Charlesbourg, le cadre d'insertion restait à préciser, l'exercice ayant été laissé en suspens lorsqu'il fût décidé par le gouvernement du Québec de préconiser l'axe Beauport;

CONSIDÉRANT qu'il a été décidé par l'administration municipale de préconiser la mise en place d'un segment du Corridor Vélo-Cité sur la 3e Avenue, ouvrant notamment la porte à la mise en place d'un sens unique sur l'artère commerciale;

CONSIDÉRANT que la mise en place du Tramway de Québec sur la 1re Avenue impliquerait également la mise en place d'un sens unique sur cette artère;

CONSIDÉRANT que la 8e Avenue est devenue un sens unique sur toute sa longueur avec l'implantation récente d'un corridor cyclable;

CONSIDÉRANT que le 15 septembre 2021 le conseil de quartier a adopté une première résolution mettant de l'avant l'importance de mesure d'apaisement de la circulation automobile sur la 4e Avenue et met de l'avant cette nécessité depuis dans ses actions et objectifs;

CONSIDÉRANT que cette résolution faisait écho à des considérations plus larges en lien avec la cohabitation des modes de transport sur la 4e Avenue mis de l'avant dans les *Recommandations stratégiques 2020-2025* du conseil de quartier;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

S'INQUIÈTE de l'impact sur la circulation automobile que pourrait avoir l'ajout successif de trois sens uniques (1re, 3e et 8e Avenue);

RAPPELLE que la 2e et la 4e Avenue sont des artères à vocation résidentielle, d'abord et avant tout, et que le déplacement potentiel d'une partie importante de la circulation nord-sud dans le quartier pourrait avoir un impact important sur la dynamique de ces zones;

RAPPELLE l'importance d'apaiser la circulation sur la 4e Avenue et de mettre en place des mesures permettant une cohabitation sécuritaire des modes de transports, et tout particulièrement des déplacements piétons, objectif pouvant être atteint notamment par l'ajout d'espaces dédiés aux transports actifs;

SUGGÈRE à l'administration municipale de rendre publiques les analyses d'impact sur la circulation réalisées et prenant en compte l'ajout potentiel de trois sens uniques dans le quartier - dont deux sur des artères majeures;

SOUHAITE connaître les conditions d'implantation du Tramway de Québec dans le Vieux-Limoilou avant que ne soit fixé de façon irrémédiable le cadre d'insertion du Corridor Vélo-Cité sur la 3e Avenue tel que proposé par l'administration municipale;

ESTIME qu'il risque d'être prématuré de prendre une position claire sur l'organisation des déplacements dans le quartier sans connaître de façon précise l'intégration du tramway au réseau artériel du Vieux-Limoilou;

CRAINT l'impact successif de nombreuses décisions prises concernant les déplacements dans le quartier advenant que celles-ci soient prises en silo, et l'effet domino sur la qualité des déplacements de tout type - automobile, autobus, vélo, piétons, et l'impact sur la qualité de vie qui peut en découler;

PROPOSE qu'un plan global lié aux déplacements soit réalisé pour le quartier Vieux-Limoilou, prenant en compte les projets à venir, au bénéfice de la sécurité des déplacements et de la cohabitation harmonieuse des modes de transport dans le secteur;

Dans le contexte particulier de ce dossier, et pour ces raisons, le conseil de quartier APPUIE la demande de moratoire énoncée par la Société de développement commercial de la 3e Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres pensent que la Ville devrait tenir un exercice de planification des déplacements dans le quartier. Ils pensent que le conseil pourrait participer à la mise sur pied d'un tel projet pilote.

Ils déplorent, en outre, le fait que le conseil de quartier, en tant qu'organisation, n'a pas eu l'occasion de fournir un mémoire ou un avis dans le cadre des consultations en lien avec l'aménagement du corridor vitesse.

6. Période d'échanges / Qualité de l'air

Le conseil de quartier, comme plusieurs autres citoyens et organismes, a été surpris d'apprendre que l'entreprise QSL songeait à aménager un nouveau terminal de conteneurs au Port de Québec. En réaction à cette annonce, il veut adopter une résolution.

RÉSOLUTION 24-06-21 CONCERNANT L'INTENTION ANNONCÉE PAR QSL EN JUILLET 2024 D'EXPLORER LA MISE EN PLACE POTENTIELLE D'UN TERMINAL DE CONTENEUR AU PORT DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT le contenu de rapports rendus publics successivement en 2023 par la Direction régionale de la Santé publique, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT que tant dans ces rapports que dans l'analyse effectuée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale quant au projet Laurentia, l'air du quartier Vieux-Limoilou a été qualifié de « saturé » en polluants;

CONSIDÉRANT l'intention rendue publique par voie de communiqué en juillet 2023 par QSL quant à un potentiel terminal de conteneur;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR COLETTE HARVEY, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RAPPELLE que les citoyennes et citoyens des secteurs voisins des infrastructures portuaires attendent toujours des correctifs substantiels visant à rectifier et bonifier la situation actuelle en matière de pollution atmosphérique;

ESTIME que l'ajout d'un terminal de conteneur, sans réduction ou transformation des activités actuellement en place, n'aura pas un impact favorable sur l'environnement - notamment en raison de la hausse potentielle de transport par camion qui risquerait au contraire d'accroître encore plus la pollution atmosphérique;

RAPPELLE que tout développement à venir devrait se faire dans le respect des populations environnantes et, de ce fait, impliquer une réduction des émissions polluantes à la source.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Notons que le CVAP a rencontré l'équipe du Port, qui s'est montrée ouverte à rencontrer les citoyens en amont de son projet, s'il était officiellement déposé.

Raymond Poirier soumet une autre résolution aux membres.

RÉSOLUTION 24-06-22 CONCERNANT L'INCINÉRATEUR DE QUÉBEC, DEVENU DEPUIS 2023 LE « CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE »

CONSIDÉRANT que les préoccupations des Limouloises et Limoulois quant à la qualité de l'air qu'ils respirent ont été largement documentées depuis maintenant près de 12 ans;

CONSIDÉRANT que les installations de l'incinérateur de Québec - aujourd'hui « Centre de valorisation énergétique » figurent parmi les contributeurs à cet enjeu;

CONSIDÉRANT que diverses contributions, fait d'experts citoyens ou d'acteurs environnementaux ont soulevé des questions sur les pratiques d'échantillonnage réalisées à l'incinérateur de Québec, ce qui pourrait faire que l'impact environnemental de l'infrastructure pourrait ainsi être sous-évalué;

CONSIDÉRANT que la seule valorisation énergétique effectuée à l'incinérateur est actuellement la vente de vapeur à la papetière White Birch, installation qui figure également parmi les contributeurs à la mauvaise qualité de l'air du quartier, ainsi que par la mise en place récente de l'usine de biométhanisation;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyennes et citoyens, ou groupes citoyens et environnementaux, avaient soulevé des questions relativement à l'aspect éthique d'une potentielle vente de vapeur au mégahôpital l'Enfant-Jésus, au fil des dernières années;

CONSIDÉRANT que l'administration municipale n'est pas en mesure, actuellement, d'analyser l'impact concret de la mise en place du processus de biométhanisation sur les émissions atmosphériques et l'activité des fours de l'incinérateur;

CONSIDÉRANT que Recyc-Québec a fait parvenir à la Communauté métropolitaine de Québec un avis de non-conformité quant à l'utilisation du terme « valorisation énergétique » dans le libellé d'une piste d'action;

CONSIDÉRANT que le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles ne fait plus référence à la « valorisation énergétique » suite à cet avis;

CONSIDÉRANT que les citoyennes et citoyens du Vieux-Limoilou subissent les impacts environnementaux liés à l'incinérateur de Québec depuis sa mise en place et que, bien que des travaux aient été effectués sur les installations depuis 2014, celui-ci a tout de même un impact toujours bien réel sur la qualité de l'air du secteur et, de ce fait, sur la santé des personnes résidentes;

CONSIDÉRANT qu'aucune consultation n'a été réalisée quant au changement de nom de l'infrastructure;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE le changement de nom de l'infrastructure;

CRAINT que le terme « Centre de valorisation des données » ne vienne camoufler l'impact négatif associé à l'incinération des déchets sur le quartier;

ESTIME que la potentielle multiplication des projets de vente de vapeur amenuise les efforts potentiels liés à la réduction de l'impact environnemental de l'infrastructure, alors que la Ville de Québec devrait plutôt prôner une baisse progressive de l'intensité de son usage au fil des années à venir, au bénéfice de la santé des voisins et voisines de l'infrastructure;

PROPOSE que la Ville de Québec multiplie les efforts de réduction à la source en vue de réduire les activités de l'incinérateur - certes par le biais de la biométhanisation, mais également par la mise en place d'autres initiatives structurantes qui pourraient être liées au recyclage, au compostage ou encore à l'économie circulaire;

RAPPELLE qu'actuellement, les citoyens et citoyennes du Vieux-Limoilou et des quartiers limitrophes subissent les conséquences environnementales de la « valorisation énergétique » effectuée à l'incinérateur de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Période d'échanges / Tramway de Québec

Plusieurs groupes aimeraient que le conseil de quartier se joigne à eux pour appuyer le projet de tramway. Les membres continueront de soutenir le projet, et de militer pour que les citoyens soient impliqués dans sa création.

8. Période d'échanges / Chantiers et entraves temporaires à la circulation dans le quartier

Marjorie Ramirez pense que les chantiers et entraves à la circulation dans le quartier devraient être cartographiés de manière, notamment, à en démontrer les impacts. Anne Pelletier se demande si la municipalité dispose déjà d'une telle carte. Elle se renseignera à cet effet.

Une membre pense que la Ville devrait installer des panneaux « nouvelle signalisation » aux endroits où la signalisation a changé.

9. Période de suivi / Projets en cours du conseil de quartier

Le projet de frigo-partage n'a pas été mis sur la glace. Les administrateurs entendent se rencontrer rapidement pour le finaliser, sans quoi le conseil de quartier devra y mettre un terme. Le temps presse.

Le conseil de quartier attend une réponse de la caisse Desjardins relativement à ses demandes de financement pour *Limoil'Air*, et son projet en lien avec les ruelles.

L'illustrateur du nouveau projet de sécurité routière a commencé à explorer la circulation dans le quartier. Les administrateurs devront bientôt discuter avec lui des comportements qu'ils souhaitent mettre de l'avant en matière de cohabitation des modes de transport.

Le projet de sécurité routière de l'été 2024 fut un véritable succès. Le conseil de quartier entend prêter ses pochoirs de chats aux citoyens, l'an prochain, sans toutefois payer la peinture. Le projet *Fenêtre sur Limoilou*, lui, tire à sa fin.

10. Prise d'acte des rapports de suivi et période d'échanges quant aux comités auxquels prend part le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Comité de vigilance des activités du Port de Québec

Lors de sa dernière rencontre, le comité a pu approuver son rapport annuel de 2023 et discuter de la Commission consultative sur la qualité de l'air, dont les travaux devraient débuter à l'automne. Les membres peuvent consulter la composition du comité sur le site Web de la Commission.

Marjorie Ramirez a travaillé sur la révision du plan d'action du CVAP, qui s'intéresse :

- À la vision du développement durable du Port (actuellement sans certification ISO);
- À la prévention des émissions de particules solides (méthodes d'entreposage et manutention du vrac) et au projet de Glencore;
- Au projet de conteneurs de QSL (ses effets sur l'environnement, la sécurité, la population, etc.)

Comité de cohabitation Port-Communauté

Aucun suivi.

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la ville de Québec

Le comité s'est réuni pour discuter du plan de mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024. Les critères de qualité de l'air et d'économie circulaire ont été ajoutés à la liste de ceux qui supporteront la création du nouveau plan de mise en œuvre. Bientôt, les membres du comité seront invités à pondérer les critères sélectionnés, incluant la réduction à la source, l'amélioration de l'accès au tri, etc.

Les administrateurs pensent que le critère de la qualité de l'air, compte tenu de ses impacts sur la santé, devrait être priorisé. Raymond Poirier pense, en outre, que la Ville devrait continuer d'encourager le compostage communautaire. Colette Harvey pense que plusieurs projets pourraient être mis en place pour stimuler le réemploi (tri des matières qui sont envoyées à l'écocentre pour récupérer celles qui peuvent être réutilisées, entre autres)

Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

La nouvelle équipe des Rendez-vous Limoilou est maintenant en place. Un chercheur a été embauché pour analyser les données en lien avec le chantier *Logement*. Le projet de frigo-partage, lui, semble stagner.

Raymond Poirier rappelle que les administrateurs avaient déjà fait l'ébauche d'un projet de cartographie des opportunités et des vulnérabilités en matière d'accès au logement dans le quartier. Il pense que les membres du comité *Logement* pourraient s'inspirer de ce projet, imaginé, à l'époque, avec la Caisse Desjardins.

Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et la Basse-Ville

La prochaine rencontre aura lieu le 26 octobre.

Table de concertation Vélo des conseils de quartier

La prochaine rencontre aura lieu le 23 octobre.

Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou

Ville et citoyens ont la volonté commune d'avancer vers une direction qui leur permettra de se mettre en action. La Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou fera l'objet d'une restructuration par ses membres.

11. Période de suivis / Résolutions ayant obtenu réponse

À la résolution du conseil de quartier concernant une demande de rencontre avec le service des loisirs, Marie-France Loiseau, directrice générale adjointe, a répondu : « une présentation sera faite de façon plus globale avec plusieurs conseils de quartiers. »

Les administrateurs aimeraient connaître la date de cette rencontre.

À sa résolution concernant les défis liés aux déplacements en raison des nombreux chantiers en cours, le conseil de quartier a obtenu deux réponses.

Réponse de la part de Patrick Meunier, directeur de division, Transport et mobilité intelligente :

« Pour le TMI, la coordination des divers chantiers dans le Vieux-Limoilou est activement suivie par l'équipe de gestion des entraves. Nos équipes travaillent en étroite collaboration pour :

- Coordonner les divers chantiers publics et privés dans le secteur.
- Répondre aux besoins spécifiques de chaque chantier, citoyen et commerçant.
- Gérer les entraves dynamiques et les nombreuses perturbations aux principales voies d'accès.
- Prendre en compte les nombreux chantiers privés ainsi que l'entretien des réseaux techniques urbains, incluant Bell, Vidéotron, Hydro-Québec, Énergir, et autres.

De plus, l'équipe du TMI est en constante liaison avec les services de l'ingénierie et de l'interaction citoyenne (IC). Cette collaboration permet de s'alimenter des constats et des situations observées sur le terrain afin de réagir rapidement et d'établir une cohérence dans les impacts à la circulation du secteur.

En restant à l'écoute des préoccupations des citoyens et en communiquant régulièrement avec les responsables de chantiers, nous veillons à minimiser le plus possible les désagréments et à assurer une gestion optimale des travaux. Nous reconnaissons qu'il arrive malheureusement que certaines entraves ne soient pas déclarées au TMI ou soient réalisées de manière non conforme à ce qui était autorisé. Dans ces cas particuliers, le TMI agit aussi promptement que possible dès que la situation est portée à son attention ou que l'inspection du secteur en fait état. Ces actions visent à minimiser l'impact des travaux sur la circulation et à assurer la sécurité et le confort des citoyens. Nous restons engagés à améliorer continuellement la communication et la coordination entre les différents intervenants pour répondre efficacement aux préoccupations des résidents. »

Réponse de la part de Joëlle Godbout, directrice, Info-Chantier :

« Deux agentes Info-Chantier dédiées aux chantiers du Vieux-Limoilou sont présentes de manière quotidienne sur le terrain. Nous recevons un volume important de demande de citoyens et de commerçants. Grâce à ces demandes, nous sommes en mesure d'anticiper les besoins des citoyens et de transmettre leurs préoccupations autant au niveau des entrepreneurs et que dans l'organisation.

Nous encourageons fortement les citoyens à maintenir ce lien de proximité avec notre service via le 311. Nous prenons bonne note de l'intérêt à ce que le service par le Bureau Info-Chantier offert soit davantage connu et communiqué dans le milieu. Nous veillerons à déployer des mesures appropriées. »

12. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir

Deux consultations auront lieu prochainement : l'une portant sur le corridor Vélo cité (Jason F. Ortmann y assistera), l'autre portant sur le plan de mobilité urbaine.

Une consultation pour une modification au règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet de tramway aura aussi lieu durant le mois d'octobre.

13. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Aucun suivi.

- Trésorerie

Aucun suivi.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 24-06-23 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Démission d'un administrateur

Le conseil de quartier prend acte de la démission de Karim Chahine, et lui souhaite le meilleur pour l'avenir. Il lui a transmis ses remerciements.

14. Divers

Barbara Michel mentionne que selon un policier de Québec, on note, en effet, une augmentation de la criminalité dans Limoilou. L'administratrice tentera de mieux comprendre la problématique au courant du prochain mois. Jackie Smith ajoute que la montée du crime organisé y est pour quelque chose.

15. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h36.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire